

2017-2323
2017-05-29

GROUP	14	FUNGICIDE
-------	----	-----------

Contenu net: 4 x 946 mL

Everris NA Inc.

Truban(R)

FONGICIDE

25 % concentré émulsifiable

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux *Pythium* et *Phytophthora* dans les plantes ornementales et les pépinières.

GARANTIE :

ETRIDIAZOLE 25 %

COMMERCIAL

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N^o D'HOMOLOGATION 1222 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Everris NA Inc.
P.O. Box 3310, Dublin, Ohio, U.S.A
Dublin, Ohio 43016
USA
1-800-492-8255

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.

Pour des renseignements supplémentaires en cas d'urgence, composez sans frais le 1 877 561-6584. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si on l'avale ou l'absorbe par la peau. Il peut entraîner une irritation de la peau. Ne pas en respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas le mettre en contact avec la peau. Bien se laver après l'avoir manutentionné. Un contact répété peut être nocif. Ne pas utiliser sur les cultures qui serviront de nourriture. Ne pas entreposer près de la nourriture destinée à la consommation. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN, ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol ou le milieu traité : Ce produit est très volatil. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

Pour les préposés à l'application sur les plantes ornementales à l'aide d'un pulvérisateur à main à basse pression : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillates de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration.

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

Rendre le contenant inutilisable.

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GROUP	14	FUNGICIDE
-------	----	-----------

Contenu net: 946 mL

Everris NA Inc.

Truban(R)

FONGICIDE

25 % concentré émulsifiable

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux Pythium et Phytophthora dans les plantes ornementales et les pépinières.

GARANTIE :

ETRIDIAZOLE 25 %

COMMERCIAL

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N^o D'HOMOLOGATION 12222 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Everris NA Inc.
P.O. Box 3310, Dublin, Ohio, U.S.A
Dublin, Ohio 43016
USA
1-800-492-8255

AVERTISSEMENT : Le mode d'emploi et les avis de précaution doivent être observés à la lettre. Lire l'étiquette avant l'emploi.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.

Pour des renseignements supplémentaires en cas d'urgence, composez sans frais le 1 877 561-6584. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si on l'avale ou l'absorbe par la peau. Il peut entraîner une irritation de la peau. Ne pas en respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas le mettre en contact avec la peau. Bien se laver après l'avoir manutentionné. Un contact répété peut être nocif. Ne pas utiliser sur les cultures qui serviront de nourriture. Ne pas entreposer près de la nourriture destinée à la consommation. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN, ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol ou le milieu traité : Ce produit est très volatil. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

Pour les préposés à l'application sur les plantes ornementales à l'aide d'un pulvérisateur à main à basse pression : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les

cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillates de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration.

Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Le fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN est un fongicide de sol pour la suppression de la fonte des semis et de la pourriture des racines et de la tige dues au *Pythium* et au *Phytophthora*. Il peut s'employer lors du semis ou de la transplantation lors d'un bassinage pour la suppression de maladies fongiques dans les serres ou à l'extérieur.

Le fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN en suspension dans l'eau devrait être agité de temps à autres pour assurer une application uniforme de la matière.

Les suspensions de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN n'ont pas besoin d'être protégées de la lumière. Utiliser selon la dose recommandée. Un surdosage peut entraîner des toxicités chez les plantes sensibles. Si on suspecte que les plantes sont sensibles, faire l'essai sur un petit nombre pour s'assurer de la sécurité du fongicide. Le fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN ne doit pas être mélangé à d'autres pesticides ou nutriments. Bien rincer tout l'équipement après usage, pour éliminer les résidus du fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN.

Ne pas retourner sur les lieux traités pendant les 12 heures suivant l'application, et en interdire l'accès aux travailleurs.

TYPE DE PLANTE	REMARQUES
PLANTES À MASSIF	PLANTES À MASSIF
Alyssum	(Profondeur de sol de 5 à 8 cm)
Souci	Mélanger de 90 à 115 ml de fongicide à 25
Célosie	% de concentré émulsifiable TRUBAN à
Chrysanthème	380 litres d'eau et appliquer sur 75 m ² de
Dahlia	surface lors du semis et de la
Dianthus	transplantation. Irriguer immédiatement
Oeillet d'inde	avec une quantité d'eau additionnelle
	égalant à au moins la moitié du volume
	utilisé lors du traitement, pour améliorer la
	pénétration du fongicide dans le sol. Traiter
	de nouveau toutes les 4 à 6 semaines si des
	applications supplémentaires sont
	nécessaires.

<p style="text-align: center;">PLANTES VERTES</p> <p>Aglaonema Anthurium Plantes vertes chinoises Dieffenbachia Syngonium à feuilles pédicellées Peperomia Pilea Pothos Philodendron Spp.</p>	<p style="text-align: center;">SURFACE DE PLANTATION de PLANTES VERTES tropicales (Tourbe et autres substrats de croissance hautement organiques d'une profondeur de 15 cm)</p> <p>Mélanger de 115 à 240 ml de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN à 380 litres d'eau et appliquer sur 40 m² de surface. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, pour améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau tous les 2 ou 3 mois pour maintenir la suppression de la maladie.</p>
<p style="text-align: center;">CONTENANT ET EN PRODUCTION</p> <p>Herbacées Violette africaine Chrysanthème Géranium</p> <p>Ligneuses Rhododendron</p>	<p style="text-align: center;">PLANTS EN CONTENANTS ET EN PRODUCTION</p> <p>Mélanger de 115 à 240 ml de fongicide à 25 % de concentré émulsifiable TRUBAN à 380 litres d'eau et appliquer sur 40 m² ou appliquer en quantité suffisante pour saturer le mélange de sol. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, pour améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 12 semaines si nécessaire.</p>

Recommandations sur la gestion de la résistance :

Lors de la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN contient un fongicide du groupe 14. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide à 25 % de concentré émulsif TRUBAN et à d'autres fongicides du groupe 14. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide à 25 % concentré émulsif TRUBAN ou les fongicides du groupe 14 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur

l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir des signes d'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue à progresser suite au traitement avec ce produit, ne pas augmenter le taux d'utilisation. Cesser d'utiliser ce produit et utiliser un autre fongicide sur un site d'action cible différent, si disponible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Scotts-Sierra Crop Protection Company au 800-492-8255 ou à www.scottsprohort.com.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

Rendre le contenant inutilisable.

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.